

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASYZ CONSTRUCTIONS »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Baoulé,
derrière le 43ème Arrondissement de Police, Lot 2221,
Ilot 188

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASYZ CONSTRUCTIONS »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, CONSTRUCTIONS METALLIQUES, PRESTATIONS DIVERSES, REPRESENTATIONS COMMERCIALES. -Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de dation en location-gérance de tous biens et autres droits ;

-Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Baoulé,
derrière le 43ème Arrondissement de Police, Lot 2221,
Ilot 188

Dirigeant(s) M ZABO YOROWA SERGE ANICET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-12010 du 27/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75858/GTCA/RC/2022 du 27/12/2022

